



Association Fondée en 1925

**Siège Social :**

Maison des Associations  
2 Avenue du Maréchal Lyautey  
94100 ST MAUR DES FOSSÉS

saintmaurphilatelie@yahoo.fr  
<http://www.apsm-saintmaur.fr>  
Identifiant Siren 799 402 714

## REUNION DU CONSEIL Du 5 février 2017

**Présents :** MM. BLANCHARD  
BARGAS  
BERCY  
DECHAUD  
GOTTARDO  
LANEN  
ROGER  
SAINTIER  
SIGONNEY

**Représentés par un pouvoir :**  
MM. MAZIERE  
OLIVER  
ROUSSEAU

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil du 4 décembre 2016,
2. Etat des adhésions, démissions et décès depuis la dernière réunion,
3. Liste des adhérents à jour de leur cotisation pour 2017,
4. Situation financière de l'A.P.S.M.,
5. Investissements pour 2017,
6. Budget 2017,
7. Subvention demandée à la Mairie,
8. Renouvellement du 1<sup>er</sup> tiers sortant Paul Blanchard, Jean-Luc Dechaud et Bernard Oliver,
9. Fixation de la date de l'Assemblée Générale (prévue le 5 mars 2017) et préparation de l'ordre du jour,
10. Consultation des comptes de l'A.P.S.M. pour l'année 2016. (Rappel de la décision du Conseil en date du 8 mars 2008 que les comptes sont consultables 2 semaines avant l'Assemblée Générale),
11. Montant des cotisations pour 2017 (décision A.G. de fixer à partir de 2006 la cotisation membre actif à 22 €, à vie 15 € et jeune 10 €),
12. Participation à la Journée des Associations pour 2017 (date inconnue à ce jour),
13. Fixation de la date de la journée « Portes Ouvertes » pour 2017,
14. L'association A.P.E.P. nous propose un système de « Carnets de circulations » du même type que celui que nous avons mais avec transmission par La Poste en R1,
15. Compte-tenu du montant de nos comptes bancaires, voir la possibilité de réduire les cotisations et de dépenser au mieux notre argent,
16. Questions diverses,

### COMPTE-RENDU SUIVANT ORDRE DU JOUR

Didier SIGONNEY déclare la séance ouverte à 10h00.

## 1 Approbation du CR de la réunion du Conseil du 4 décembre 2016.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 4 décembre 2016 est approuvé sans réserve et à l'unanimité.

## **2 Etat des adhésions, démissions et décès depuis la dernière réunion.**

**Etat des Décès, Démissions et Adhésions - Exercice 2016**

Décès			Démissions			Adhésions		
Nom	Date	N°	Nom	Date	N°	Nom	Date	N°
Papet	19/02/2016	1560	Boonen	17/04/2016	1615	Duplouys	20/01/2016	1620
Montcouyoux	01/04/2016	1411	Folletti	03/10/2016	1610	Guerraz	22/02/2016	1621
			Lamy	30/10/2016	1377	Bizet	04/09/2016	1622
			Louvet	11/12/2016	1518	Montaillier	11/09/2016	1623
						Baignot	18/09/2016	1624
						Dutré	25/09/2016	1625

A ce jour nous n'avons pas enregistré de décès, de démission ni d'adhésion en 2017.

## **3 Liste des adhérents à jour de leur cotisation pour 2017.**

Nous comptabilisons à ce jour 56 sociétaires dont 32 à jour de leur cotisation plus 2 gratuits.

## **4 Situation financière de l'A.P.S.M.**

Le compte courant LCL montre un solde positif de 1 191.86 € au 5/01/2017.

Le compte courant CE montre un solde positif de 11 537.10 € au 31/12/2016.

Notre cotisation pour 2017 à la MAIF s'élève à 108.78 € (Assurances multirisques et Responsabilité civile).

Pour l'année 2016 nous comptabilisons :

- Recettes 1 312.88 €,
- Dépenses 2 348.34 €.

Compte tenu de notre situation financière, il est décidé :

- De conserver la tombola de l'AG avec 10 lots à 30 €,
- Pour le repas faisant suite à l'AG, il sera demandé 30 € lors de la réservation, le différentiel et les boissons seront pris en charge par l'A.P.S.M.
- Le principe d'une couronne mortuaire à chaque décès d'un sociétaire.

## **5 Investissements pour 2017.**

Nous prévoyons l'achat de :

- Nouveaux catalogues (timbres, Cartes-postales, etc.),
- Ouvrages de mise à jour pour la bibliothèque,
- Ouvrages spécifiques « Terres Australes »,
- Une lampe Wood (fluorescente et luminescente avec 2 longueurs d'ondes différentes) pour un coût d'environ 200 €. Le modèle devra pouvoir être utilisé également pour les timbres anglais.

## **6 Budget 2017.**

Reconduction du budget de 2016 avec :

- Recettes 1 400 €,
- Dépenses 2 500 €.

## **7 Subvention demandée à la Mairie.**

La demande de subvention a été déposée en Mairie le 15 janvier 2017.

Nous demanderons une subvention de 500 €, l'an passé nous avons demandé 1 000 € et nous n'avons rien obtenu.

Nous devrions avoir une réponse courant mai / juin prochains.

## **8 Renouvellement du 1<sup>er</sup> tiers sortant Paul Blanchard, Jean-Luc Dechaud et Bernard Oliver.**

Paul Blanchard ne se représente pas mais veut bien rester président d'honneur.

Jean-Luc Dechaud et Bernard Oliver se représentent.

Nous notons une nouvelle candidature Jean Lacaze.

Ces points seront présentés à l'ordre du jour de la prochaine AG.

## **9 Fixation de la date de l'Assemblée Générale et préparation de l'ordre du jour.**

L'Assemblée Générale est prévue le dimanche 5 mars 2017 à 9h30 au siège de notre Association.

## **10 Consultation des comptes de l'A.P.S.M. pour l'année 2016.**

Nous rappelons que les comptes sont consultables 2 semaines avant l'Assemblée Générale.

## **11 Montant des cotisations pour 2017.**

Décision de l'Assemblée Générale de 2006 de fixer la cotisation membre actif à 22 €, à vie 15 € et jeune 10 €.

Cette décision devra être annulée si la proposition du paragraphe 15 est adoptée.

## **12 Participation à la Journée des Associations pour 2017.**

La date retenue est fixée au 10 septembre et l'A.P.S.M. y sera présente.

## **13 Fixation de la date de la journée « Portes Ouvertes » pour 2017.**

Nous prévoyons notre journée « Portes Ouvertes » le dimanche 15 octobre 2017 au siège de l'A.P.S.M.

Pour le moment nous n'avons pas de thème précis.

## **14 L'association A.P.E.P. nous propose un système de « Carnets de circulations ».**

Le système proposé est du même type que celui que nous avons mais avec transmission par La Poste en R2.

Tous les documents sont à votre disposition pour vous inscrire personnellement.

## **15 Compte tenu du montant de nos comptes bancaires, voir la possibilité de réduire les cotisations et de dépenser au mieux notre argent.**

Nous pouvons envisager de réduire les cotisations à partir de 2018 :

- Membres actifs 15 €,
- Membres à vie 10 €,
- Jeunes 5 €.

Nous pouvons étudier la possibilité d'organiser un buffet campagnard froid après l'AG de 2018 avec une participation d'environ 15 €/ personne.

Ce buffet serait assuré par un traiteur et nous nous chargerions des boissons.

## **16 Questions diverses.**

Notre bache de St-Maur avec les CPA prêtée à l'Académie Polonaise des Sciences à Paris 74 rue Lauriston représentée par Natalia Obukowicz nous a été retournée.

Nous déplorons la très faible représentation de l'A.P.S.M. à la Galette des rois du C.C. le 7 janvier dernier avec seulement 2 sociétaires.

### **Calendrier des manifestations :**

L'APSM sera présente aux manifestations suivantes :

- 5 mars 2017                      Assemblée Générale de l'A.P.S.M.
- 10 septembre 2017            Journée des Associations,
- 15 octobre 2017                Journée « Portes Ouvertes ».

La séance est levée à 11h00.

Le Président  
Didier SIGONNEY

Le Secrétaire  
Jean-Michel SAINTIER